



LIEUX D'ACCUEIL

La Caf du Pas-de-Calais près de chez vous

Vous souhaitez nous rencontrer pour faire le point sur votre situation, être aidé dans vos démarches avec la Caf ? N'hésitez pas à pousser la porte de l'un de nos points d'accueil « Trio » ou de l'un de nos espaces de proximité « Caf@ ».

MONENFANT.FR

Vous recherchez un mode de garde ?

CHANGEMENT DE SITUATION

Signalez tout changement



Nathalie MENU

Présidente du Conseil d'Administration de la Caf du Pas-de-Calais

ÉDITO

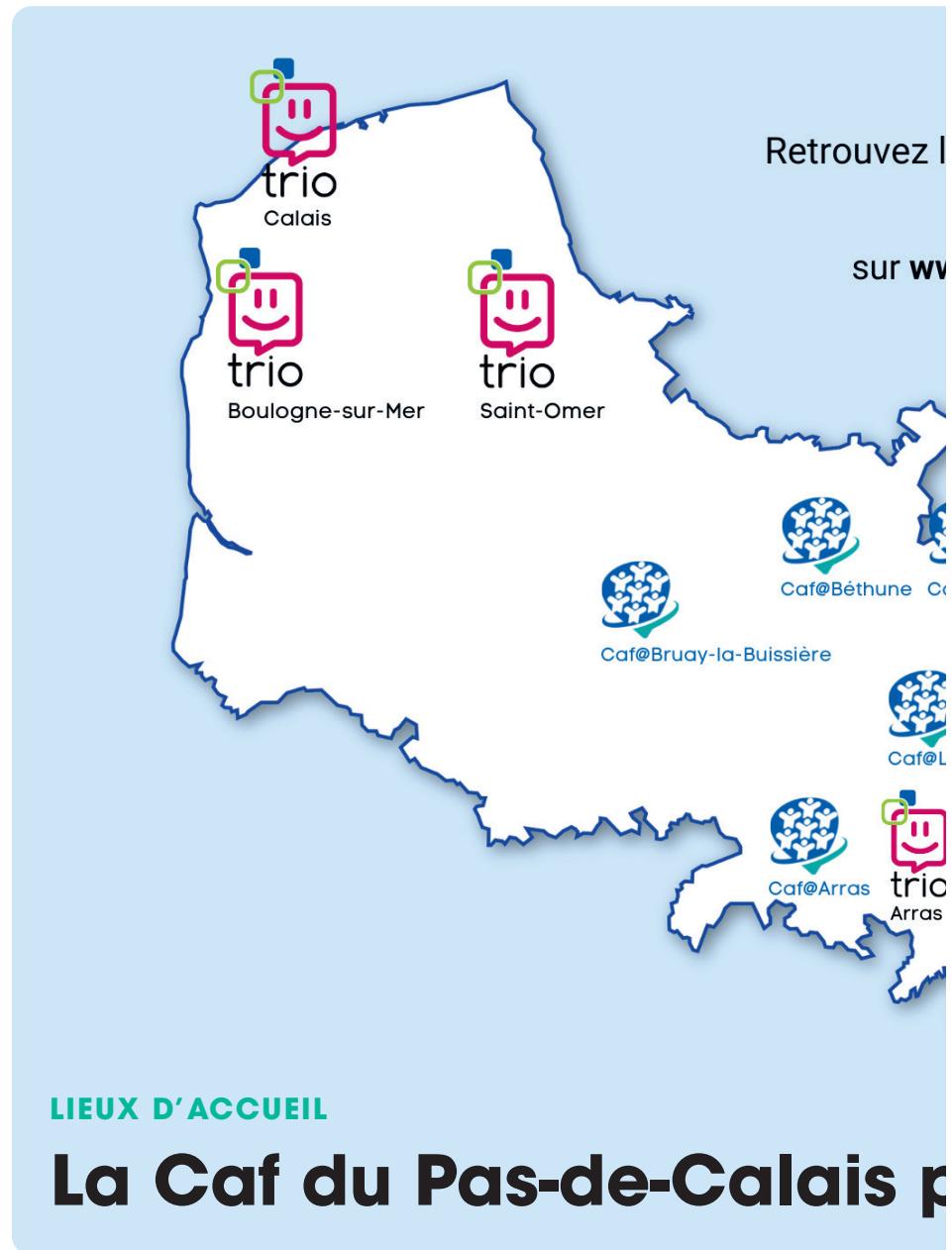
Être accessible, être physiquement présent auprès de nos usagers, c'est un engagement fort à la Caf du Pas-de-Calais. **Agir pour le développement des services aux allocataires**, c'est le premier axe de notre Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 signée avec l'État. Et c'est dans cet esprit que nous venons d'ouvrir un nouvel espace d'accueil sur le département : **Caf@Lens**.

Implanté au cœur d'un bassin de vie de 240 000 habitants, l'espace « Caf@Lens » propose de véritables services de proximité. Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller Caf, réaliser vos démarches en ligne dans nos espaces numériques (avec ou sans l'aide d'un conseiller) ou encore être accompagné par nos travailleurs sociaux (selon votre situation).

Dans le Pas-de-Calais, l'offre d'accueil qui vous est proposée est l'une des plus larges de France. Accueils permanents dans nos locaux, accueils sur nos territoires avec les Caf@, permanences chez nos partenaires... Au total, nous animons 65 points d'accueil et nous sommes partenaires de 18 Espaces France Services dans le Pas-de-Calais.

En complément de cette offre d'accueil sachez que les services en ligne, disponibles sur caf.fr espace « Mon compte » ou via l'application mobile « Caf-Mon compte », restent accessibles 24 h/24 et 7 jours/7. Si vous avez besoin de nous rencontrer, n'hésitez pas à vous rendre sur caf.fr, muni de votre code postal, pour découvrir le lieu d'accueil le plus proche de chez vous !

Proximité, continuité, égalité et solidarité... Tels sont les principes que nous défendons au quotidien pour vous au sein de la Caf du Pas-de-Calais !



LIEUX D'ACCUEIL

La Caf du Pas-de-Calais p

Vous souhaitez nous rencontrer pour faire le point sur votre situation, être aidé dans vos démarches avec la Caf ? N'hésitez pas à pousser la porte de l'un de nos points d'accueil « **Trio** » ou de l'un de nos espaces de proximité « **Caf@** ». Il y en aura forcément un à proximité de chez vous !

Trio : choisissez le mode d'accueil qui vous convient

Grâce au dispositif « **Trio** »,

présent dans nos **4 points d'accueil** (à **Arras, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer**), choisissez la solution d'accueil qui correspond le plus à vos besoins : **l'espace numérique, l'espace sur rendez-vous et l'accueil immédiat**. Au sein de l'espace numérique, effectuez vos démarches sur caf.fr grâce aux **ordinateurs en libre-service**. Un conseiller vous accompagnera dans vos démarches en ligne pour déclarer un changement de situation,

vez les **coordonnées** des points d'accueil **Trio**
et des espaces de proximité **Caf@**
sur www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais
rubrique "Contacter ma Caf"



s près de chez vous

faire une demande de prestations,
déclarer vos ressources...

Bénéficiez, si vous le souhaitez,
d'un accompagnement personnel
avec l'accueil sur rendez-vous : pour toutes les situations délicates ou complexes exigeant un examen approfondi de votre dossier, la Caf vous propose un rendez-vous **avec un conseiller**. Pour prendre rendez-vous : www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais, rubrique « Contacter ma

Caf » et « Prendre rendez-vous ». Pour obtenir un complément d'information, un accueil immédiat est toujours possible moyennant un temps d'attente selon l'affluence du jour.

Caf@ : vos services de proximité

L'offre « Caf@ » est disponible dans 5 villes du département : **Arras** (zone des Bonnettes), **Béthune**, **Bruay-la-Buissière**, **Carvin** et **Lens**.

Quels services sont proposés ?
Réalisez vos démarches sur **caf.fr** grâce aux ordinateurs en libre accès. Vous avez également la possibilité de **rencontrer un conseiller sur rendez-vous** pour faire le point sur votre dossier. Enfin, selon votre situation, vous pouvez être accompagné, **sur rendez-vous**, par les travailleurs sociaux dans le cadre de notre offre de service (séparation, impayés de loyer, décès, indécence du logement...).

Attention : à la différence des accueils « Trio », l'accueil libre pour rencontrer immédiatement un conseiller **n'est pas proposée**. Il faut prendre rendez-vous en ligne sur www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais.

Où retrouver les coordonnées (adresses/horaires) de nos lieux d'accueil ?

Rendez-vous sur www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais, rubrique « Contacter ma Caf », pour connaître les **coordonnées** des **points d'accueil « Trio »** et **espaces « Caf@ »**.



EN BREF

CHANGEMENT DE SITUATION

Signalez tout changement

Une naissance, un nouveau travail, un déménagement ou un mariage ? **Pensez à signaler tout de suite vos changements de situation familiale ou professionnelle à la Caf. Vos droits dépendent de votre situation !** Alors, pour un calcul au plus juste de vos droits, ne tardez jamais à signaler à la Caf ce qui change dans votre vie. Cela peut vous éviter de devoir rembourser votre Caf ensuite !

Comment faire pour modifier sa situation ? Rendez-vous sur caf.fr, espace « Mon compte », rubrique « Mes démarches » puis cliquez sur « Déclarer un changement ». C'est simple, rapide et sécurisé !



NUMÉRO VERT

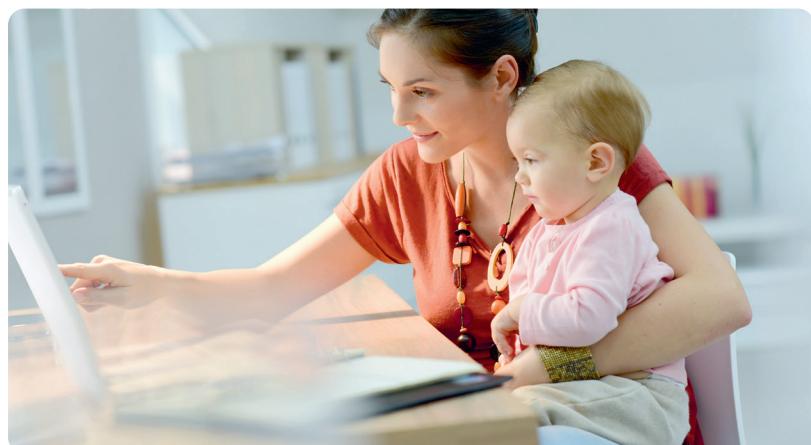
Des difficultés pour lire et écrire ?

Vous connaissez quelqu'un qui a des difficultés pour lire et écrire ? Appelez le numéro vert **0800 11 10 35** (service et appel **gratuit**). Au bout du fil : le Centre Ressources Illétrisme qui répondra à toutes vos questions.

MONENFANT.FR

Vous recherchez un mode de garde ?

Vous recherchez un mode de garde pour vos enfants (une crèche ou une assistante maternelle) proche de chez vous ? Ayez le réflexe monenfant.fr ! Ce site vous aidera dans vos recherches.



Trouvez un mode de garde et visualisez les disponibilités d'accueil

Accessible depuis la page d'accueil du site www.monenfant.fr, la rubrique « Recherche d'un mode d'accueil » vous permet de trouver rapidement un mode de garde **proche de votre domicile** (grâce à un système de géolocalisation).

Cette rubrique s'est enrichie récemment. Vous avez désormais la possibilité de visualiser, en un seul coup d'œil, les disponibilités d'accueil des assistantes maternelles. De plus, vous retrouverez toutes les coordonnées et renseignements utiles de l'assistante maternelle (présentation, tarifs horaires, capacité d'accueil maximale, horaires de travail...). À savoir :

ce service est également disponible pour les crèches.

D'autres services à découvrir sur monenfant.fr

Depuis la rubrique « Coûts et aides », effectuez des simulations pour :

- évaluer le montant qui restera tous les mois à votre charge pour la place de votre enfant **en crèche**, une fois déduites les aides de la Caf ;
- avoir une idée du montant de la prestation d'accueil du jeune enfant versée par la Caf à la naissance.

Sur monenfant.fr, retrouvez aussi des informations, actualités, conseils... L'objectif : vous accompagner **tout au long de votre vie de parents**.

CRÉDITS PHOTOS : ADOBESTOCK